

Sixième séminaire d'information sur les parlements et la CEDAW
S'attaquer aux lois discriminatoires envers les femmes

Genève, 16 octobre 2008

Ordre du jour

08:30-09:00	Inscription
09:00-09:15	Accueil
09:15-10.30	Introduction à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et à son Protocole facultatif <ul style="list-style-type: none">➤ Pourquoi une convention sur la discrimination à l'égard des femmes ? Quels droits ? Quelles obligations ?➤ Pourquoi un protocole facultatif à la Convention ? Quels droits ? Quel mécanisme ? Exposés de : <ul style="list-style-type: none">Mme F. Gaspard, Vice-présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmesMme Jane Connors, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Les exposés seront suivis d'un débat
10.30-10.45	Pause café
10:45-13.00	Thème central : S'attaquer aux lois discriminatoires envers les femmes <ul style="list-style-type: none">➤ Article 2 de la CEDAW et recommandations générales➤ Etat des lieux de la législation discriminatoire envers les femmes➤ S'attaquer aux lois discriminatoires à l'égard des femmes : quels sont les défis à relever ?➤ Mécanismes parlementaires : examiner, amender et suivre les lois Exposés de : <ul style="list-style-type: none">Mme F. Gaspard, Vice-présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmesM. M. Traoré, parlementaire, Assemblée nationale du Burkina Faso, Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOAMme F. Banda, auteur d'une étude sur les lois discriminatoires Les exposés seront suivis d'un débat
13.00-14:30	Déjeuner
14.30-17.00	Appliquer la Convention : le rôle du parlement <ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place d'un cadre législatif et de suivi adéquat➤ Travailler avec la société civile et les médias➤ Suivi des progrès accomplis➤ Participation du Parlement au mécanisme de rédaction et de présentation de rapports Exposés de : <ul style="list-style-type: none">Mme F. Gaspard, Vice-présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmesMme Jane Connors, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'hommeUn(e) parlementaire Les exposés seront suivis d'un débat
17.00-17.30	Conclusions et recommandations
